

LA JUSTICE A TUNIS

Le principal privilège, la principale fonction d'un Tunisien *au pouvoir*, c'est de rendre la justice. Le bey tient au Bardo toutes les semaines (le samedi en général), une sorte de cour plénière transformée en tribunal ; le férik (gouverneur de Tunis) rend chaque matin la justice au palais ; les caïds (chefs des provinces), pour la plupart favoris ou ministres, se déchargent sur leurs vicaires (cadis) du devoir de siéger quotidiennement, mais se rendent en personne à leurs résidences pour dénouer les causes embrouillées. Le droit de juger les hommes est la prérogative la plus enviée du pouvoir suprême dans ces pays primitifs où le dernier laboureur peut exposer son affaire au souverain en personne, dont l'autorité despotique, pour cette raison seule peut-être, n'a jamais été discutée. Les décisions sont prises promptement : d'un mot, parfois d'un geste, le bey ou le férik tranche une question litigieuse. L'amende, la bastonnade et la prison sont les peines que le férik peut infliger aux criminels de droit commun : le prince seul condamne à mort. Ni assesseur, ni jury, ni conseil : bey, férik et caïd, jugent selon leur propre appréciation, et leur sentence, en droit criminel comme en droit civil, est sans appel.

J'ai assisté à la justice du férik, ainsi qu'à celle du bey. J'y allais avec parti pris de critique, que cette façon de procéder, contraire à nos usages, inspire à tout européen : j'en sortis étonné d'avoir éprouvé, au lieu de l'indignation présumée, un sentiment de profonde déférence et même de doute sur l'opportunité des institutions, peut-être excellentes chez nous, mais impraticables ici.

Sidi-Selim, férik de Tunis, ne parle guère à l'imagination ; c'est un Turc obèse, grisonnant. Sanglé dans son uniforme de général, il est assis à l'euro péenne sur un large sofa, recouvert de mauvaise perse, faisant le tour d'une des plus mesquines salles du Dar-el-Bey. Un seul degré que les justiciables ne doivent jamais franchir, sépare cette salle d'un vestiaire où se tiennent les plaideurs et les inculpés en masse ; le vestiaire donne sur une cour ; là, quelques gendarmes se promènent en causant amicalement avec leurs prisonniers. Dans un angle de la cour, un espace protégé par une balustrade en bois aboutit à une porte. La bastonnade s'administre dans le coin ; la porte mène à la prison. On voit que la façon de procéder est primitive ; un homme arrêté par ordre du férik est jugé condamné et châtié en dix minutes. C'est expéditif et cela semble au premier abord peu imposant.

Nous examinâmes la cour à colonnades, quand le férik, qui venait de juger un différend entre deux fellahs (laboureurs), nous aperçut et envoya un zaptié (gendarme) nous inviter à venir auprès de lui. Nous nous empressons de franchir le degré ; la salle, vue de loin, semble plus mesquine qu'elle n'est en réalité : des fenêtres énormes la remplissent de lumière et permattent de voir la place du palais, fourmillante de passants.

À côté du férik, au bas bout du sofa, se trouvait un superbe vieillard maure, enturbanné, enveloppé de burnous des pieds à la tête, assis à l'oriental : c'est un ami du gouverneur, il vient de temps en temps l'écouter trancher les questions litigieuses, sans cependant se permettre de donner un avis.

À notre aspect, le férik se leva et nous tendit la main : nous eûmes alors un spécimen de cette courtoisie orientale si exquise qu'elle en semble exagérée. Le férik dit à ma femme : "Je suis heureux de votre visite. Permettez-moi, pendant quelques minutes, de me croire votre père : votre aspect ne me troublera plus, et je jugerai sagement." Au juge-consul Coincé et à moi, il dit :—à M. Coincé : "Si une cause difficile se présente, j'appellerai votre sagesse à mon secours et vous ne pourrez me refuser votre aide, puisque vous êtes venu me voir ;" à moi : "Vous êtes prince dans votre pays ! vous devriez juger à ma place et moi vous écouter sur la tête, les pieds en l'air."

Calme et digne, il se rassit et fit signe à un zaptié. Une seconde après, deux nomades, poussés par le gendarme, apparurent au bas du degré, et la justice, interrompue un instant par notre introduction, reprit son cours.

À l'entrée des nomades, la physionomie de Sidi-Selim, qui m'avait d'abord paru insignifiante, plus obséquieuse, pendant qu'il nous débitait des compliments, se modifia de tout au tout. Les yeux rayonnèrent, le visage prit une pression de bienveillance paternelle, l'attitude devint imposante et méditative à la fois. Il passa sa main dans sa barbe, ce qui chez les Arabes est un signe de puissance, et se mit à écouter avec attention les plaideurs amenés en sa présence.

Il y a dans tout cela un grand caractère de dignité, et je compris le sentiment de profond respect qui, malgré le peu de magnificence du décor, saisit, me dit-on, les plaideurs et les accusés qui pénétrèrent dans ce temple de Thémis. Les deux nomades soumettaient au férik une question de litige : l'un devait de l'argent à l'autre pour un travail exécuté. Quand ils eurent expliqué leur affaire en criant à qui mieux mieux, le férik leur conseilla de s'entendre à l'amiable et de revenir dans huit jours s'ils n'y réussissaient pas. Puis un mari vint supplier en faveur de sa femme, détenue pour avoir porté dans la rue des souliers vernis. Sidi-Selim fit un signe en souriant : c'était l'ordre d'élargir la prisonnière. De nombreuses causes, fort insignifiantes pour la plupart, se présentèrent ensuite ; le férik les résolvait d'un mot, parfois d'un geste, avec une singulière rectitude de jugement. La femme d'un gendarme, ayant emprunté des vêtements à une voisine, oublia de les lui rendre. Aménée devant le férik, elle vint plaider sa cause accompagnée de son mari. Sidi-Selim fronça les sourcils, et au moment où le gendarme ouvrait la bouche pour défendre sa moitié, lui imposa durement le silence.

—Comment ! dit-il, toi, un gendarme, c'est-à-dire le représentant le plus direct de l'autorité, tu permets que ta femme soit accusée de ces choses-là, et tu oses venir la défendre ! Va et paie, si tu ne veux pas recevoir la bastonnade ; ta femme est coupable dans tous les cas. Elle ne devait ni voler, ni perdre, ni même emprunter des vêtements.

Il était une heure et demie ; Nataf nous avertit que Sidi-Selim allait prononcer la prière, et qu'il était temps de nous retirer.

* *

La justice du bey est entourée d'un tout autre prestige.

Les tambours battent aux champs. Le bey, suivi de tous les ministres et des membres de sa famille, apparaît à une des portes du Bardo, son palais. Le bachamba (nomenclateur) le précède en criant :

—Le prince vous salue au nom du prophète.

Des officiers richement vêtus tirèrent leurs épées, les soldats présentèrent les armes. Le bey salua légèrement et traversa la cour. Un autre cortège qui apparut presque aussitôt, fut reçu avec le même cérémonial, à l'exception cependant du salut prononcé par le nomenclateur. Ce cortège entourait le premier ministre, vieillard boiteux du nom de Mahommed-Kasadar. Un interprète, attaché par le bey à nos personnes, nous introduisit dans la salle où se trouvaient déjà réunis les scribes, assis sur des sofas rouges, au bas de l'estrade du trône. À la porte, la foule des prévenus, des plaignants et des curieux était contenue par quelques gendarmes. À gauche se trouvait une balustrade réservée derrière laquelle on nous indiqua nos places. Le trône—exhaussé sur un escalier à deux marches et se repliant à volonté, pour permettre au souverain d'y monter facilement—était encore vide. À peine fûmes-nous introduits, que les ministres, les princes Husseinites et les favoris vinrent se ranger des deux côtés du trône dans l'espace vide laissé entre l'escalier et les scribes. Tous étaient en grand uniforme et portaient la croix du Nishan, suspendue à leur cou.

Le bachamba entra en criant :

—Le prince vous salue tous et va vous rendre justice.

Le porte-pipe du bey entra ; il tenait à la main une pipe, dont le tuyau, orné de diamants, était d'une longueur démesurée. Derrière lui venait le bey. Un chambellan déploya l'escalier. Le prince monta un degré, se tourna vers nous, salua avec courtoisie, monta l'autre degré et s'assit sous l'éblouissant soleil d'or qui sert de dais au trône.

Le serviteur de Dieu glorifie, celui qui met en Dieu toute sa confiance, le mouchir Mohammed-es-Sadok, pacha bey, possesseur du royaume de Tunis, est un bel homme très brun aux yeux noirs et brillants, à la physionomie imposante et bienveillante à la fois. Rien de plus majestueux que ce souverain omnipotent, assis au-dessous d'un soleil d'or sur une estrade élevée, l'immense pipe à la bouche, se caressant la barbe avec une dignité superbe. Ce qui semblerait ridicule en France, est imposant à Tunis, je vous assure.

Cependant, les plaignants s'approchent du degré—qui, comme chez le férik, ne peut être franchi par les justiciables—s'inclinent très bas et exposaient leurs griefs.

Nous entendons des Arabes déguenillés, des Juifs sordides, soumettre au souverain leurs petites dissensions. La loi est formelle ; tel Tunisien qui a donné sa confiance au bey plutôt qu'au férik, peut s'adresser directement au magistrat suprême.

Le bey, sur son estrade est éloigné de ses sujets : il lui serait malséant d'avoir l'air de se pencher pour écouter ; c'est le gros bachamba qui répète les paroles des plaignants d'une voix grasse mais éclatante.

D'un mot ou d'un signe le bey tranche la question ; les mots et les gestes ont ici une signification très grave ; il y a surtout un geste qui consiste à tourner la main droite la paume en haut et d'en couper l'air : c'est tout simplement l'ordre de trancher une tête. Comme le bourreau se trouve toujours quelque part dans la salle, qu'il fait son office dans n'importe quelle cour du Bardo, que l'exécution suit immédiatement la sentence, il ne s'agit pas de plaisanter avec un tribunal pareil. Cependant, les cas de mort sont rares : Mohammed-es-Sadok est certainement le plus civilisé des beys de Tunis depuis bien des siècles.

Après avoir jugé une dizaine de causes qui n'entraînaient ni la mort ni même la bastonnade, le bey fit un signe, le bachamba cria :

—El aña ! (La paix).

Mot sacramental qui clôt les audiences. Mahammed-es-Sadok se leva, nous adressa un nouveau salut et rentra dans le mystère de sa vie quotidienne.

UNE CONSIDÉRATION. — Lorsque la maison Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine, quartier est de la ville, presque personne dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi parapluies (entout-cas) et nos para-vois doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le *Parisien*, plusieurs caisses d'autres marchandises européennes. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.

M. M. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

AGRICULTURE

AMEUBLISSEMENT DU SOL PAR LE HERSAGE

Il est de la plus haute importance que le sol soit toujours bien ameubli afin qu'il puisse être facilement pénétré par l'air et le gaz. On ne doit donc négliger, pendant qu'il est ensemencé, rien de ce qui peut contribuer à lui conserver cet ameublissement et même à l'augmenter. On y parvient au moyen de *hersages* et des *binages*.

Pour herser les céréales, il faut choisir le moment où la terre est bien sèche et se réduit en poussière à la moindre pression. Si elle était trop dure, la herse ne la pénétrerait pas ; si elle était trop humide, la herse l'entraînerait et les jeunes plantes seraient bouleversées. D'ailleurs, lorsqu'arriverait plus tard la sécheresse, cette terre, ainsi remuée, formerait des croûtes qui s'opposeraient à l'introduction de l'air dans la terre.

Lorsqu'on veut herser une terre dont la sécheresse a durci la surface. Il faut avoir le soin d'y passer préalablement le rouleau, afin de la briser et d'empêcher qu'elle ne s'enlève par mottes.

Pour les terres calcaires, qui se dessèchent vite, il faut savoir saisir l'instant, presque toujours de courte durée, où le hersage peut être pratiqué avec fruit. On a toujours plus de temps pour les terres argileuses.

Les céréales ainsi hersées, et dont les pieds sont bien chaussés, sont plus disposées à taller.

On aurait tort de craindre que le hersage ne détruisît un trop grand nombre de plantes. Sans doute il pourrait produire ce résultat sur les champs de plantes sarclées telles que les betteraves, les carottes, les navets, etc., si on pratiquait cette opération lorsque ces plantes ont déjà pris un certain développement, mais il n'en est pas le même lorsqu'elles sont très jeunes encore. La providence y a d'ailleurs pourvu en faisant toujours arriver vers les parties lésées une plus grande quantité de sève qui répare le mal que les plantes pourraient avoir éprouvé.

Cependant on doit, par prudence, employer, pour les récoltes sarclées, une herse dont les dents soient perpendiculaires au sol.

UN NOUVEAU PIANISTE A PARIS

M. Francis Planté est décidément le lion musical du jour : et cela n'est pas seulement à cause de son prestige mécarisme, ce n'est pas parce que ses doigts font poudroyer les gammes chromatiques doubles, ou que sa main gauche dévore vertigineusement les octaves, mais parce qu'il sait donner au piano un "voix" qui charme et attendrit. Le succès de l'incomparable virtuose a été immense avec le concerto en sol mineur de Mendelssohn, avec la huitième Polonaise de Chopin, avec la Mélodie hongroise de Liszt, que le *Figaro* a publiée il y a une quinzaine de jours. L'enthousiasme des quatre mille personnes qui remplissaient la salle du Trocadéro a été si exubérant que M. Planté s'en est trouvé troublé ; il a avoué n'avoir jamais été "accablé" par un pareil succès.

On ne reste honnête en ce monde que pour être calomnié.

Sur cent personnes qu'on rencontre dans une journée il y en a quatre-vingt-dix qui ne savent pas ce qu'elles disent, portent des jugements téméraires, se vantent et abaissent leurs semblables, médisent ou calomnient, débitent des sottises ou des folies.

Si la richesse engendre l'égoïsme, la dureté du cœur et beaucoup de mauvaises passions, la misère d'un autre côté souvent produit dans l'âme l'envie et la haine, abrutit un peuple comme un individu, fausse leur caractère, les rend incapables de grandes choses.